

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

22/05/2026

Date d'affichage

01/06/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mil vingt six

*Le 27 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, LENOBLE Julie, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : CLOLUS Alain, CROCQ Régis, ONEE Yvane, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à HERVÉ Pascal

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°12-05-2026 – Décision modificative n°1 au budget Zone Artisanale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de procéder à une modification du budget Zone Artisanale.

En effet, en raison d'une erreur d'écriture dans le budget primitif de la Zone Artisanale, le montant inscrit à l'article 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté) est inférieur de 54.53€ à ceux qui aurait dû être inscrit.

En conséquence il est nécessaire d'équilibrer la section d'investissement, cela passant par une hausse des recettes du même montant à l'article 1641 (emprunt).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

Adopte la décision modificative annexée à la présente délibération

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN



Le Maire

Pascal HERVÉ

